

4. RÉSOLUTION:

Sur les propositions du camarade Munis relatives au Congrès mondial

Le 5ème Plenum du C.E.I. a examiné les propositions suivantes qui lui ont été présentées par le camarade Munis:

- 1) que la date du Congrès mondial soit repoussée pour une période de 6 - 8 mois,
- 2) que les organismes dirigeants de l'Internationale soient réorganisés pour inclure des éléments oppositionnels,
- 3) que la base de représentation au Congrès Mondial soit changée conformément à ses propres propositions.

Ces points ont été présentés par le cam. Munis d'une manière ultimatisée accompagnée de la menace que, si le C.E.I. n'acceptait pas ses revendications, il boycotterait le Congrès et refuserait d'en reconnaître ses décisions.

Après un examen sérieux de cette question en présence du cam. Munis, le C.E.I. repousse ses revendications ainsi que ses motifs politiques dans leur intégralité. Il attire l'attention des sections sur les faits connus suivants:

Le Congrès Mondial est préparé depuis bientôt deux ans. La discussion préparatoire au Congrès a été la plus large et la plus démocratique qui ait été connue dans l'histoire de l'Internationale. Les points de vue de toutes les tendances et de tous les groupes dans l'Internationale, y compris les documents du camarade Munis, ont été mis à la disposition de toutes les sections dans les limites des moyens physiques et matériels que l'Internationale a à sa disposition dans son stade actuel de développement.

La revendication d'une réorganisation des organismes dirigeants de l'Internationale et d'un changement de la base de représentation au Congrès Mondial est en violation complète des conceptions centralistes-démocratiques qui régissent la vie intérieure de l'Internationale et des opinions existant sur ces questions dans l'Internationale, opinions qui furent exprimées démocratiquement à plusieurs occasions.

Les organismes dirigeants de l'Internationale sont issus d'une conférence régulièrement constituée en Avril 1946. Ils sont les plus représentatifs que l'Internationale ait jamais eus, non seulement des sections, mais aussi des principales tendances dans celles-ci. La base de représentation au Congrès Mondial a été déterminée dans des décisions unanimes du C.E.I. en vue d'assurer un Congrès démocratique vraiment représentatif. Ces décisions ont en outre reçu l'approbation de l'écrasante majorité des sections.

Le C.E.I. n'a pas été convaincu par les arguments du camarade Munis. Accepter les revendications de celui-ci, malgré les propres convictions du C.E.I. serait en réalité renverser le régime de centralisme démocratique de l'Internationale et lui substituer un régime qui permettrait aux minorités, si petites soient-elles, d'imposer leurs décisions à l'écrasante majorité et d'en violer la volonté.